

Tarifs 2026 - 2027

Adhésion par famille et par année : **30,- €**

Cours individuels d'instrument. 30 cours/année

Cours de 30 minutes

Enfants (-18 ans): 420,- € / an

Adultes : 480,- € / an

Cours de 45 minutes

Enfants (-18 ans): 630,- € / an

Adultes : 720,- € / an

Pratique collective en ateliers

Enfants: 240,- € / an

Adultes : 270,- € / an



Association Loi 1901

Ancien Presbytère

20, rue Creuzé

86100 Châtellerauld

06 87 59 34 08

contact@musiqueenscene.fr



FICHE D'INSCRIPTION 2026 - 2027

NOM :

PRENOM :

Nom du responsable légal (s'il est différent) :

Date de naissance :

Adresse :

Mail :@

Téléphone portable :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

..... Tél :

..... Tél :

Contre-indication(s) et/ou allergie(s) :

.....

.....

Souhaitez-vous une attestation pour votre comité d'entreprise :

☐ OUI

☐ NON

**Autorisation d'exploitation d'image
d'un enfant mineur (pas nécessaire si réinscription)**

Discipline pratiquée :

Nom du professeur :

Rythme choisi :

Instruments ☐ 30 séances (1/2h) /année
 ☐ 30 séances (3/4h) / année

Ateliers Musique ☐ 30 h heures /année

Montant annuel: _____ €

Mode de règlement choisi :

(chèques à l'ordre de « Musique En Scène » ; la validité de l'inscription est conditionnée à la perception de l'intégralité du montant, fut il fractionné)

☐ Comptant ☐ Trois versements

☐ Je fais un don déductible des impôts..... (je prends contact avec Emmanuel au préalable, voir tel. ou mail au verso)

Montant de l'adhésion annuelle **30 euros par famille**

☐ **Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter.**

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

Je soussigné(e) M, Mme

Adresse

Téléphone :

Représentant légal de l'enfant :

Né le :

Autorise, à titre gratuit, l'association Musique En Scène à photographier /filmer mon enfant et à exploiter l'image de mon enfant sur tout type de support (brochures, web, Cdrom,DVD, etc...).

Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l'association pour les besoins de formation, d'information du public sur nos activités.

Cette autorisation concerne notamment le droit de représenter ou de faire représenter, de reproduire ou de faire reproduire en tout ou partie les photographies / films, soit par l'association directement, soit par l'intermédiaire de tout tiers ou organismes autorisés par l'association (ce qui comprend les publi-reportages et les publi-rédactionnels sur tous supports (pellicule, papier, vidéo, Cdrom, DVD, etc..), et en tous formats, insérés ou non dans des documents audiovisuels, informatiques, multimédias, sites web, éditions graphiques sous toutes leurs formes, etc..

Fait à le

Signature du responsable légal précédée de « Bon pour autorisation »